



COVID-19 : SOS VILLAGES D'ENFANTS ALERTE SUR LE REcul DES DROITS DE L'ENFANT, PARTOUT...

IL N'EXISTE PAS DE VACCIN CONTRE LES DROITS BAFOUÉS DES ENFANTS

Les plus grands épidémiologistes du monde cherchent un vaccin contre la COVID-19. D'ici sa découverte et sa production tant espérées, les vies de millions d'enfants auront basculé de manière parfois irréversible ou fatale à cause de cette crise sanitaire et de ses conséquences sur leurs droits.

DROIT À LA PROTECTION : DOIT-ON RENONCER À PROTÉGER LES ENFANTS EN DANGER EN PÉRIODE DE CONFINEMENT ?

L'école est un des lieux où se révèlent les violences de toutes sortes subies par les enfants.

L'école constitue souvent une chance pour les fillettes et les adolescentes d'échapper à la servitude ménagère, aux mariages forcés.

Elles ont été fermées pendant la première vague en France et restent encore aujourd'hui inaccessibles à deux élèves sur trois dans le monde¹. Ces enfants se trouvent encore plus exposés aux défaillances de leur environnement, lesquelles sont évidemment exacerbées par la crise.

En France, le 119, numéro d'appel pour l'enfance en danger, a enregistré une importante hausse des alertes pendant le confinement et le déconfinement, y compris pour les mineurs appelant pour leur propre situation (plus de 56 % entre le 18 mars et le 10 mai 2020 par rapport à la même période en 2019).

Au Kenya, la fermeture, décidée par le gouvernement, des villages d'enfants SOS jusqu'à la rentrée 2021, a contraint SOS Villages d'Enfants à renvoyer 245 enfants dans les environnements toxiques ou dangereux dont elle devait les protéger.



DROIT À L'ÉDUCATION : PEUT-ON ACCEPTER QUE LES ENFANTS APPRENNENT LE LABEUR ET LA PEUR PLUTÔT QUE LA LECTURE ?

En France, le Haut Conseil de la Santé publique a pointé « une rupture des interactions sociales et de la scolarité. C'est particulièrement vrai pour les enfants pris en charge en protection de l'enfance, les mineurs isolés étrangers, les enfants en situation de handicap, la vulnérabilité étant accentuée par la mise au chômage partiel, les fermetures d'entreprise ou les licenciements ».

Combien d'enfants dans le monde sont livrés à eux-mêmes ou contraints de travailler aujourd'hui pour soutenir leurs familles ? L'UNESCO estime que 250 millions d'enfants sont déscolarisés sur le continent africain à cause de la COVID-19 et constate dans le même temps un accroissement alarmant de grossesses précoces ou de mariages forcés dans certains pays comme Madagascar.

DRIT À LA SANTÉ : DOIT-ON CHOISIR ENTRE LA COVID-19 ET LA ROUGEOLE, LA RUBÉOLE OU LE TÉTANOS ?

Dans près de 70 pays, les programmes de vaccination ont été perturbés voire suspendus à cause de la COVID-19. De nombreux signes alertent sur les conséquences de ces situations : au Niger, 4 cas de polyo ont été signalés, au Népal et au Cambodge sévissent des épidémies de rougeole, en Ethiopie le choléra et la fièvre jaune emportent des milliers d'enfants².

Les vies des 22,9 millions de bébés qui n'ont pas été vaccinés en Afrique cette année, et de 34.8 millions en Asie du sud-est, resteront très fragiles.

En France, le confinement a entraîné chez les jeunes un isolement, voire une solitude, pouvant provoquer des angoisses, une perte de repères. Pour ceux étant accompagnés par l'aide sociale à l'enfance, la réduction des équipes, le confinement ou encore la difficulté d'accès aux ordonnances médicales ont entraîné une grande souffrance psychologique, exacerbée par la perspective compliquée de l'après-crise.

DRIT À L'ALIMENTATION : LA FAIM PEUT-ELLE ÊTRE UNE ALTERNATIVE À LA COVID-19 ?

La crise sanitaire a généré des baisses ou pertes de ressources significatives pour les ménages partout dans le monde. Cette menace risque de peser plus longtemps que celle du virus parce que la crise économique mondiale sera difficile à juguler.

Près de 700 Millions de personnes dans le monde ne mangent pas à leur faim selon l'ONU. Et 6,7 millions d'enfants supplémentaires de moins de 5 ans pourraient souffrir de malnutrition aigüe en 2020 à cause des conséquences de la crise sanitaire³. L'attribution du prix Nobel de la paix au Programme Alimentaire Mondial dans ce contexte est l'occasion de rappeler la gravité de l'insécurité alimentaire qui va s'aggraver dans les prochains mois.

En Macédoine du Nord, la crise a marginalisé les familles les plus vulnérables et les enfants, même très jeunes, souffrent de la faim, ne mangeant souvent qu'une seule fois en fin d'après-midi.

En France, les 18-24 ans étaient déjà avant la crise sanitaire la tranche d'âge la plus touchée par la pauvreté.

Il n'existe pas de vaccin miracle pour rétablir les droits des enfants. C'est un travail de chaque instant, en chaque lieu. Renoncer au moindre de ces efforts c'est accepter une régression dans un combat très long et difficile.

SOS Villages d'Enfants plaide et agit partout dans le monde pour défendre les droits de tous les enfants et protéger ceux exposés sans défense à tous les dangers.

A propos de SOS Villages d'Enfants

En France

SOS Villages d'Enfants France accueille près de 1 000 enfants et jeunes adultes dans ses 17 villages d'enfants SOS et ses établissements. Elle a mis en place des Services d'Accueil Familial Immédiat (SAFI) et propose un soutien à la parentalité dans le cadre de Programmes de Renforcement des Familles.

A l'International

SOS Villages d'Enfants France soutient financièrement 51 villages d'enfants SOS dans 23 pays en développement. Elle est membre de SOS Villages d'Enfants International, fondée en Autriche en 1949.

Présente dans 136 pays et territoires, SOS Villages d'Enfants International prend en charge près de 66 000 enfants et jeunes dans 541 villages d'enfants SOS. Avec au total plus de 2 800 projets sociaux, éducatifs et de santé, son action concerne près d'un million et demi de bénéficiaires, services ponctuels et jours de prise en charge. Elle a un statut consultatif au Conseil économique et social des Nations-Unies.

